



Les mobilités solidaires en Normandie

L'ONDE en bref



Dans cette synthèse, la DREAL Normandie vous présente un état des lieux rapide et régional des mobilités solidaires, sujet encore peu connu. Vous retrouverez l'étude complète sur notre site Internet.

Constat

De plus en plus visible et généralisée, la précarité en mobilité touche aujourd'hui le développement économique et social des territoires. Ces citoyens, pénalisés dans leurs déplacements se retrouvent dans toutes les générations : ils sont actifs ou inactifs, habitent les villes, les banlieues, les campagnes. Les obstacles à la mobilité des personnes précaires sont d'ordre économique, matériel, parfois cognitif ou psychosocial.

De nombreuses initiatives locales, départementales et régionales ont vu le jour dans le domaine de la mobilité solidaire portées par des acteurs publics ou associatifs pour répondre à ces problématiques.

1/3 des Français n'a pas la liberté de choisir son mode de déplacement

La moitié des personnes en insertion a déjà dû refuser un poste ou une formation par déficit de mobilité

15 millions de Français en situation de « précarité mobilité » en 2023
(13,3 millions en 2021)

Source : 3^{ème} édition du baromètre des mobilités du quotidien.

DÉFINITIONS

La mobilité inclusive vise à garantir que tous les individus, quelles que soient leurs capacités physiques, mentales ou économiques, puissent se déplacer de manière autonome et participer pleinement à la société.

La mobilité solidaire met l'accent sur le partage des ressources, la coopération et la solidarité entre les individus et les communautés pour faciliter les déplacements de manière durable et équitable.

Mobilités inclusives ou solidaires, il s'agit de services ayant pour finalité d'apporter des solutions de mobilités aux publics en difficultés. Le Cerema a identifié sept « familles » de services de mobilité solidaire.

- Le diagnostic individuel
- L'accompagnement à la mobilité
- Le transport solidaire
- La location d'un moyen de locomotion
- L'achat d'un moyen de locomotion
- L'entretien et la réparation d'un moyen de locomotion
- Les aides financières

Apport de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019

La LOM donne aux autorités organisatrices de mobilité (AOM) la capacité d'agir. En confiant explicitement une compétence mobilité solidaire aux AOM, la loi entend conduire ces dernières à mieux identifier les difficultés de mobilité sur leurs territoires tout en favorisant les coopérations avec les acteurs de la sphère sociale, de l'insertion, de l'emploi.

La Région, en lien avec les Départements, doit établir un Plan d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS). A ce jour la démarche en Normandie n'a pas encore démarré, contrairement à ce qui se passe dans les régions limitrophes de Bretagne et Hauts-de-France.

OBJECTIFS	ACTEURS ASSOCIÉS
Coordonner les interventions des partenaires	Autorités organisatrices de la mobilité
Recenser les dispositifs existants	Acteurs du service public de l'Emploi (ex : France Travail, Missions locales...)
Informers les bénéficiaires	Organismes accompagnant les publics en situation de vulnérabilité (ex : associations, CCAS...)

Une enquête menée par nos services en février 2024 confirme que des dispositifs solidaires existent déjà dans la majorité de nos territoires

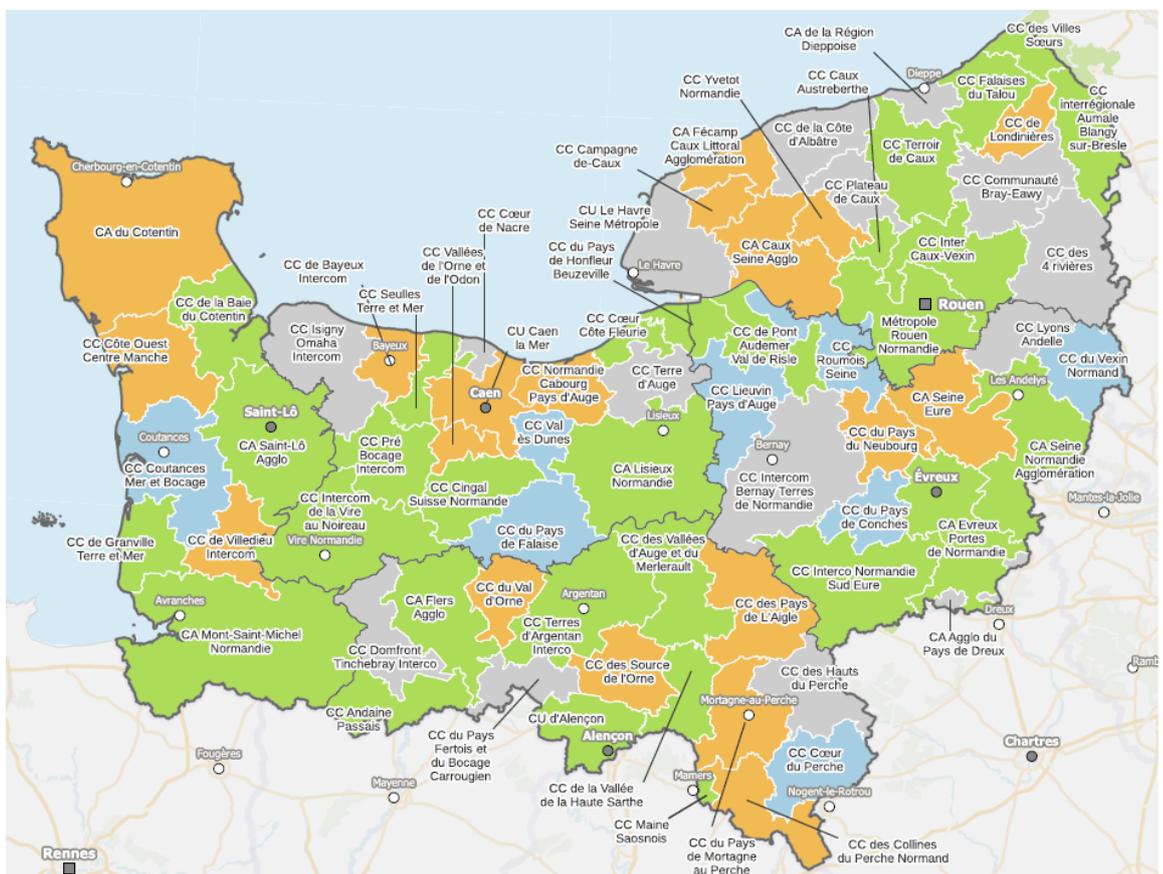


Transports d'utilité sociale en Normandie

L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dispose-t-il de services de transport d'utilité sociale ?

- Oui
- Non
- En projet
- Non répondu

les résultats sont déclaratifs et issus d'une enquête France Mobilité lancée en février 2024 à destination des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) normands.



Sources :
- IGN - Scan25
- DREAL Normandie

Production :
DREAL Normandie
le 10/12/2024
réf : 20241010_TUS_R28_CA

Les plateformes de mobilité : espace conçu pour faciliter la mobilité des usagers et les accompagner vers l'autonomie, en proposant un ensemble de services pédagogiques, financiers et matériels.

Chaque plateforme est constituée autour de conseillers en mobilité qui recensent et fédèrent les services et initiatives de mobilité de proximité et accueillent les bénéficiaires. Une plateforme accueille en moyenne 550 personnes par an d'après les travaux du Laboratoire de la Mobilité Inclusive. Deux types de services sont proposés, l'accompagnement personnalisé et la mise à disposition de ressources.

Les plateformes jouent un rôle central d'interface unique et d'animation sur un territoire donné. Elles contribuent à mettre en réseau des opérateurs porteurs de solutions de mobilité (transporteurs publics, acteurs privés et associatifs) et à valoriser leurs offres.

Certaines plateformes sont complétées par une plateforme numérique, sous forme d'application ou de site web, cependant, le relationnel et l'intervention des conseillers en mobilité reste l'essence de chacune.



QUELQUES ACTEURS CLÉ DES MOBILITÉS SOLIDAIRES EN NORMANDIE



Pour chaque acteur, des fiches d'identité sont proposées dans le numéro complet, ainsi qu'une interview de Familles rurales.

L'appel à manifestation d'intérêt TIMS¹

L'appel à manifestation d'intérêt TIMS¹ (territoire inclusion mobilité et sobriété) a pour objet de permettre à tous de se déplacer, tout en réduisant l'impact écologique de leurs déplacements. Il est financé par les Certificats d'économie d'énergie (CEE). Il vise à soutenir des projets locaux.

En Normandie, en 2024, la communauté de communes Coutances Mer et Bocage, la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault et la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie ont été sélectionnées dans le cadre de ce programme. Mob'in Normandie et l'ANBDD sont co-pilotes régionaux pour les lauréats de Normandie et d'Île de France.

Réalisation : DREAL Normandie / Service mobilités et infrastructures et Mission communication

Directeur de publication : Sandrine Pivard, directrice régionale par intérim

Coordonnées : DREAL de Normandie

Site de Rouen - cité administrative Saint-Sever, BP 86002, Rouen Cedex
Site de Caen - 1 rue Recteur Daure, CS 60040, CAEN Cedex 1

Téléphone : 02 78 26 19 00

Courriel : dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Décembre 2024

[1] <https://tims-mobilite.fr/>